

Assistance technique :  
02 56 66 20 05 (appel non surtaxé)  
support-  
taxedesejour@3douest.com

Votre référent taxe de séjour  
taxedesejour@valdegatine.fr



# TAXE DE SÉJOUR

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE VAL DE GATINE

## CATÉGORIES D'HÉBERGEMENTS

## TARIFS\*

Palaces	3.85 €
Hôtels, résidences de tourisme, meublés <b>5 étoiles</b>	3.30 €
Hôtels, résidences de tourisme, meublés <b>4 étoiles</b>	1.65 €
Hôtels, résidences de tourisme, meublés <b>3 étoiles</b>	1.10 €
Hôtels, résidences de tourisme, meublés <b>2 étoiles</b> villages de vacances <b>4 et 5 étoiles</b>	0.77 €
Hôtels, résidences de tourisme, meublés <b>1 étoile</b> villages de vacances <b>1,2 et 3 étoiles</b> <b>chambres d'hôtes, auberges collectives</b>	0.55 €
Terrains de camping et terrains de caravaneage <b>3,4 et 5 étoiles</b> tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes emplacements aires de camping-cars / parcs de stationnement touristiques /24 h	0.44 €
Terrains de camping et terrains de caravaneage <b>1 et 2 étoiles</b> tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes <b>ports de plaisance</b>	0.22 €

\*taxe additionnelle incluse

<b>Hébergement sans ou en attente de classement (non listés ci dessus)</b> 2.40 % x (prix nuit HT / nombre total de personnes) plafonné à 3.50 € (+ 10 % TAD) x nombre personnes non exonérées x nuits	2.40 % + 10 % TAD
--	----------------------



## EXONÉRATIONS

- Personnes mineures
- Contrat de travail saisonnier employé sur le territoire
- Personnes en hébergement d'urgence / relogement temporaire

SIMULATEUR DE CALCUL INFORMATIONS DÉCLARATIONS ET REVERSEMENTS

<https://taxe.3douest.com/valdegatine.php>